

## AVIS DE COMMANDE PUBLIQUE

### Principes généraux de la consultation

- Le besoin : changement des menuiseries extérieures d'un bâtiment public, sis Place Charles de Gaulle à Saverdun
- Précisions apportées par la commune de Saverdun :
  - Date chantier : 1er trimestre 2018
- Précisions à apporter par le candidat :
  - Voir cahier des charges ci-dessous

#### **Comment rendre votre offre ou obtenir des renseignements supplémentaires ?**

- Soit en vous rendant à la Mairie de Saverdun. Votre contact : Isabelle RIZZO
- Soit par téléphone, en appelant le 05.61.60.60.04
- Soit par mail à l'adresse : [i.rizzo.saverdun@gmail.com](mailto:i.rizzo.saverdun@gmail.com)

#### **Comment sera jugée votre offre ?**

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

1-Prix des prestations 40%

2-Valeur technique 60 %

#### **A quelle date le devis doit-il être remis ?**

Le 4 décembre 2017 à 16h00

Date publication : 15 novembre 2017

# ***CAHIER DES CHARGES MENUISERIES EXTERIEURES***



**VILLE DE SAVERDUN**  
Porte de l'Ariège - Pyrénées



***REEMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES  
DE L'EGLISE  
40 Grande rue***

**09700 SAVERDUN**

## **1-OBJET DE L'OPERATION**

Le présent cahier des charges ainsi que le quantitatif de ce dossier consultation ont pour objet de définir les prestations nécessaires aux remplacements des MENUISERIES EXTERIEURES de la Paroisse située 420 grande rue 09700SAVERDUN.

## **2-CONNAISSANCES DU DOSSIER**

Sont compris dans le prix forfaitaire non seulement tous les ouvrages indiqués dans les pièces du cahier des charges y/c tous les travaux implicitement nécessaires aux parfaits achèvements des travaux.

Par le seul fait de remettre son offre, L'entreprise reconnaît qu'elle a une parfaite connaissance du projet. Avant la signature du marché, l'entrepreneur doit faire par écrit ses suggestions et ou observations sur la reconnaissance des lieux et conditions de travail, mais aussi sur les éventuelles erreurs, omissions ou imprécisions qui aurait pu se glisser dans les pièces écrites du présent dossier de consultation.

Il est également entendu que l'Entrepreneur doit réaliser à cette fin toutes les opérations qui pourraient lui être demandées par la Maîtrise d'ouvrage soit le chargé de travaux de la mairie de Saverdun.

## **3-VERIFICATION DES COTES**

L'entrepreneur devra soigneusement vérifier toutes les côtes portées au dossier et devra s'assurer de leur concordance par la prise de relevés contradictoire en amont des travaux.

## **4-PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES**

Les travaux du présent lot sont exécutés conformément aux documents normatifs et réglementaires.

Pour l'étude d'exécution du marché, les entreprises devront prendre en compte l'ensemble des stipulations, lois, décrets, normes françaises de l'AFNOR, D.T.U. et avis technique en vigueur à la date des remises des offres, ainsi qu'aux règles professionnelles du code de travail, de l'hygiène et de sécurité.

TEXTE ET NORME (non exhaustive)

DTU36.1/37.1 Choix des fenêtres en fonction de leur exposition-Mai 1974

DTU 39 Miroiterie et vitrerie :cahier des clauses techniques spéciales-Février 1987

Normes de la classe :

NFP-20.501 Méthodes des fenêtres

NFP-24 Menuiseries métalliques en alliage léger et PVC extrudé

NFP-26 Quincaillerie

NFP-27 Serrurerie-Ferronnerie-Rampes et garde-corps

NFP-57 Produits filés et alliages d'aluminium

Normes françaises relatives aux produits verriers

NFB-32.002 Verre étiré, généralité

NFB-32.003 Glace non colorée, généralité

NFB-32.500 Verre-verres de sécurité pour vitrages-généralités-terminologie

NFP-78.301 Verre étiré pour vitrage bâtiment

NFP-78.302 Glace pour vitrage bâtiment

NFP-78.303 Verre feuilleté pour vitrage bâtiment

NFP-78.304 Verre trempé pour vitrage bâtiment

NFP-78.305 Verre armé plan pour vitrage de bâtiment

Normes françaises relatives aux produits d'étanchéité :

NFP-85 Produits pour joints

NFT-47.001 Tolérances applicables aux produits moulés ou extrudés en élastomère  
NFP-20.302 Caractéristiques des fenêtres  
Cahier CSTB n° 91  
AVIS TECHNIQUE DU CSTB .  
REGLEMENT THERMIQUE RT2012  
REGLEMENT ERP  
ETC...

### **5-CONSISTANCE DES TRAVAUX**

Les travaux comprennent la fourniture, l'usinage et façonnage en atelier ou sur chantier, le transport à pied d'œuvre, l'assemblage, le levage, le réglage et les fixations de tous les éléments et accessoires de montage et de finition.

Pour tous les détails particuliers d'exécution, les entreprises devront prévoir dans leurs prestations, tous les ouvrages et pièces nécessaires à leur parfaite réalisation, même s'ils ne sont clairement pas définis au cahier des charges. L'entreprise ne pourra ce prévaloir d'un oubli à ce sujet.

Toutes les ossatures, supports nécessaires sont à prévoir sans restriction (supports, encadrements, trémies, perçages, finition, arrêts de porte, etc...) ainsi que toutes les pièces d'habillage et finition.

Le cas échéant faire la révision ou modification des supports existant tant pour l'adaptation que pour la résistance et l'étanchéité.

### **6-DOCUMENTS A FOURNIR PAR L'ENTREPRISE LORS DES TRAVAUX**

L'entreprise devra fournir les documents suivants :

- Plans d'exécutions  
Emis par l'entrepreneur ils devront comporter :
- Un plan de repérage
- Les détails de chaque menuiserie
- Les détails des assemblages
- Les détails d'appui et assemblages
- Les modes opératoires de mise en œuvre
- Le Document Unique
- Les PV d'essai d'étanchéité A.E.V. et acoustiques.

### **7-CARACTERISTIQUES GENERALE DES MENUISERIES EXTERIEURES**

Fourniture et pose de menuiseries extérieures posées en rénovation réalisés en profilés d'aluminium laqué teinte RAL aux choix de la mairie (sans plus-value de teinte) deux faces à rupture de pont thermique, assemblés par vis, embouts ou équerre à rapprochement de coupe. Visserie acier inoxydable. Les joints de reprise des volumes seront réalisés en EPDM de qualité « marine ».

L'entreprise assurera la pose des entrées d'air conforme au volume à renouveler.

Les menuiseries extérieures devront impérativement répondre aux caractéristiques suivantes :

**Isolement acoustique :**

R;atr > 30dB

**Coefficient de transmission thermique Uw :**

-Fenêtre :  $U_w \leq 1,3W/m^2K$

-Porte fenêtrée :  $U_w \leq 1,7W/m^2K$

**Facteur solaire :**

-Fenêtre :  $S_w > 0,3$

-Porte fenêtrée :  $S_w > 0,36$

**Norme AEV :**

Les résultats de la norme AEV exécutés conformément à la norme VF P 20-501 devront donner les résultats suivants :

- Etanchéité à l'air renforcée : classe A2
- Etanchéité à l'eau renforcée : classe E4
- Résistance au vent : classe V.A2

Label Acotherm

Label Cekal

Conforme norme CE (norme européenne)

**Sécurité :**

Etablissement de culte ERP CATEGORIE 5

Adapter la résistance du vitrage selon les normes en vigueur lors de la remise des offres (type immeuble, localisation, etc...)

**8-NETTOYAGE GRAVOIS**

Les locaux et abords devront être maintenus en parfait état de propreté, les gravois sortis chaque semaine et déposés en centre de tri. L'entrepreneur doit le balayage et l'évacuation de ses gravois à la décharge publique. Si l'entreprise n'effectue pas les nettoyages qui lui incombent, ceux-ci seraient exécutés par une entreprise désignée par la mairie et facturés à l'entrepreneur défaillant à ses obligations.

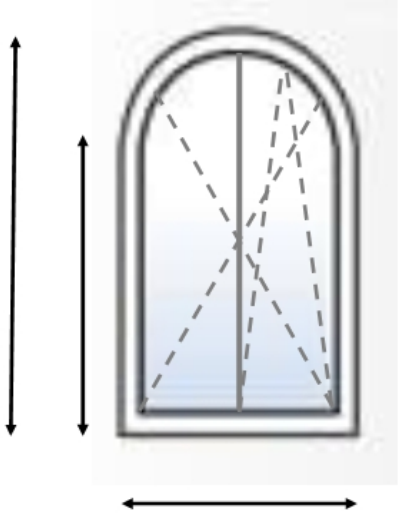
**9-GARANTIE DE PARFAIT ACHEVEMENT**

Sur une période de un an, les entreprises assureront le remplacement ou la réparation à ses frais de tous les éléments défectueux et prendra à sa charge tous les frais de reprises entraînés par la défaillance des ouvrages. La période de garantie sera étendue à la durée de garantie des constructeurs pour les matériels dont la couverture est supérieure à un an. Les garanties biennales et décennales seront également assurées par les entreprises

**10-RETENUE DE GARANTIE**

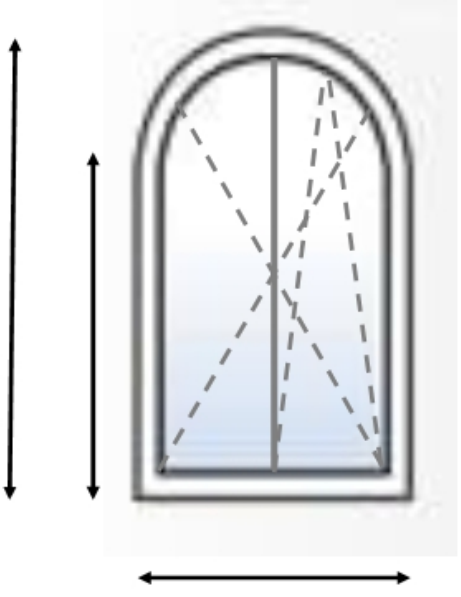
Dans le cadre des marchés publics une retenue de garantie de 5% du montant TTC du marché pourra être appliquée pour se prémunir de tout manquement à la garantie de parfait achèvement.

# QUANTITATIF

| DESIGNATION  | POSITION /DETAIL   | QUANTIT<br>E | PUHT | TOTAL<br>HT |
|--|--|--------------|------|-------------|
|  <p>The technical drawing shows a window with a semi-circular top and a rectangular base. It is divided into two vertical panes by a central mullion. Dashed lines indicate the window's operation. To the left of the window, there are two vertical dimension lines: the outer one represents the total height, and the inner one represents the height of the rectangular portion. Below the window, there is a horizontal dimension line representing the width.</p> | <p><b>Escalier</b><br/><b>Total</b><br/>Pose en rénovation sur châssis bois<br/><u>-Fenêtre Aluminium</u><br/>Deux ouvrants oscillo-battants<br/>Vitrage :<br/>A2/E4/V.A2<br/>Acotherm:AC2<br/>Uw &lt; 1,3<br/>Sw &gt; 0,3</p> | 1<br>1       |      |             |



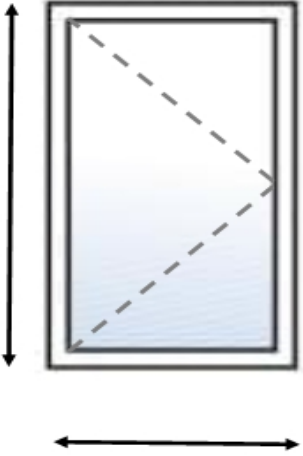
# QUANTITATIF

| DESIGNATION   | POSITION /DETAIL  | QUANTIT<br>E | PUHT | TOTAL<br>HT |
|---|---|--------------|------|-------------|
|  <p>The technical drawing shows a vertical arched window with a central vertical mullion and two diagonal mullions. Dashed lines indicate the window's opening mechanism. Three vertical dimension lines on the left indicate the total height, the height of the lower rectangular section, and the height of the upper arched section. A horizontal dimension line at the bottom indicates the width of the window.</p> | <p><b>Sacristie</b><br/><b>Total</b><br/>Pose en rénovation sur châssis bois<br/><u>-Fenêtre Aluminium</u><br/>Deux ouvrants oscillo-battants<br/>Vitrage :<br/>A2/E4/V.A2<br/>Acotherm : AC2<br/>Uw&lt;1,3<br/>Sw&gt;0,3</p> | 4<br>4       |      |             |





# QUANTITATIF

| DESIGNATION   | POSITION /DETAIL  | QUANTIT<br>E | PUHT | TOTAL<br>HT |
|---|---|--------------|------|-------------|
|  | <p><b>Sacristie</b><br/><b>Total</b><br/>Pose en rénovation sur châssis bois<br/><u>-Fenêtre Aluminium</u><br/>deux ouvrants oscillo-battants<br/>Vitrage :<br/>A2/E4/V.A2<br/>Acotherm : AC2<br/>Uw&lt;1,3<br/>Sw&gt;0,3</p> | 5<br>5       |      |             |

